|  |  |
| --- | --- |
|  | **FAITS SAILLANTS****DE LA SÉANCE DU CONSEIL** **DU 3 MAI 2022** |



Le conseil municipal s’est engagé à mieux communiquer avec la population. Ainsi, les faits saillants des séances du conseil seront dorénavant publiés sur le site Web de la Municipalité quelques jours suivant la séance.

**Invitation aux consultations publiques**

Lors de la séance, le conseil municipal a invité les résidents à participer aux consultations publiques sur le plan d’urbanisme révisé et ses règlements qui auront lieu les 18, 19 et 28 mai prochain.

Celles-ci permettront aux résidents de contribuer à l’élaboration du futur plan d’urbanisme. La contribution de la population à ce document de planification est essentielle afin que celui-ci puisse mieux répondre aux préoccupations, aux besoins et attentes des résidents. Toutes les informations incluant l’horaire des séances et les modalités d’inscription sont disponibles au [Chelsea.ca/plan](https://www.chelsea.ca/index.php?cID=4229&fbclid=IwAR38cRRAckbHPETGTIrdHWr-qxVEXDAS_j09TXTC9LCDZW9Fu-gTBuGLwpw).

**Mois du vélo : En mai, il fait plus beau à vélo**

Le conseil municipal à invité ses résidents à participer au mois du vélo organisé par Vélo Québec. Que ce soit pour un cyclocafé, une cyclobalade, des cycloemplettes, un cyclopique-nique, toutes les raisons sont bonnes pour se déplacer à vélo! La Municipalité organisera des activités tout au long du mois de mai afin d’inciter les résidents à utiliser leur vélo dont l’événement ‘’pédalez avec le maire’’ qui se déroulera le samedi 21 mai.

**Participation au défi « Mai sans tondeuse »**

La Municipalité de Chelsea participera pour la première fois cette année au défi « Mai sans tondeuse » aussi connu sous le nom de « défi pissenlits ». Ainsi, les résidents sont invités à retarder la sortie de leur tondeuse et à laisser pousser leur gazon tout au long du mois de mai. Cette initiative a pour but de protéger et venir en aide aux insectes pollinisateurs et d’encourager la biodiversité.

**Octroi du contrat des services d’ingénierie et de géotechnique pour des travaux de stabilisation le long du sentier de la Voie Verte Chelsea**

Le conseil municipal a fait l’octroi durant la séance du conseil d’un contrat pour des services professionnels d’ingénierie et de géotechnique permettant une contre-expertise pour des travaux de stabilisation le long du sentier de la Voie Verte Chelsea dans le secteur du chemin de la Vallée. Celle-ci permettra de déterminer la faisabilité de la stabilisation sur ce tronçon du sentier de la Voie Verte Chelsea et déterminera si des travaux sont possibles afin de faire le prolongement du sentier jusqu’au secteur Loretta et de permettre aux résidents du district 1 d’avoir accès au sentier.

**Projet de regroupement intermunicipal pour la collecte et le transport des matières résiduelles**

Le conseil municipal s’est engagé à participer au projet de regroupement intermunicipal pour la collecte et le transport des matières résiduelles. Cette démarche en collaboration avec les municipalités de La Pêche, Cantley et Pontiac permettrait potentiellement aux municipalités d’obtenir un prix concurrentiel pour la gestion de leurs matières résiduelles.

**Mesures d’atténuations sonores le long de la route 105**

Le conseil municipal a fait la demande au ministère des Transports pour procéder à la mise en place de mesures d’atténuations sonores le long de la route 105 dans le secteur sud qui traverse les zones habitées de la Municipalité. Soucieuse de la sécurité et de la santé de ses citoyens, la Municipalité entame cette démarche en raison de l’augmentation de la quantité de véhicules qui y circulent chaque année et de la mesure du bruit excédant 65 décibels relevés par un citoyen.